



ORDRE DU JOUR COMPLEMENTAIRE DU CONSEIL COMMUNAL

MARDI 05 SEPTEMBRE 2023

Modifications apportées à l'ordre du jour du Conseil communal :

SEANCE PUBLIQUE

POINTS INSCRITS À LA DEMANDE DE MEMBRES DU CONSEIL

- 110.1. "Motion pour le rétablissement intégral de la ligne n° 23 du TEC" (M. T. Warmoes, Chef de groupe PTB)
- 110.2. "La fermeture de la piscine de Jambes" (M. R. Bruyère, Conseiller communal PTB)
- 110.3. "L'organisation de la foire de Namur" (M. F. Martin, Chef de groupe PS)
- 110.4. "Rentrée scolaire au sein de nos écoles fondamentales de la Ville de Namur" (Mme N. Kumanova, Conseillère communale PS)
- 110.5. "La 5G à Namur? Un topo de la situation locale" (Mme N. Kumanova, Conseillère communale PS)